

Jean Bénech

Un demi-siècle
au service de la santé
et de l'hygiène publique

EXPOSITION



Le Docteur Jean Bénech, peint par Jacques Majorelle
au cimetière français de Salonique, 1916

Jean Bénech, plus d'un demi-siècle au service de la santé et de l'hygiène publique



Interne des hôpitaux, chef de clinique médicale, assistant des hôpitaux, lauréat de la faculté de médecine de Nancy, Jean Bénech s'engage en 1917 dans l'Armée d'Orient, il est alors médecin major et confronté aux épidémies de paludisme et de typhus, ce qui va déterminer sa vocation à devenir « épidémiologiste-hygiéniste ».

Il va lutter toute sa vie contre la tuberculose et les maladies vénériennes. Hygiéniste dont le but premier est l'amélioration de la santé de la population en général et des enfants en particulier. Il préconise l'hygiène de vie et l'équilibre alimentaire. Sont à son actif la mise en place de la médecine scolaire avec le bulletin de santé scolaire, la création de l'Ecole de plein air pour les enfants les plus déficients ainsi que la colonie scolaire pour les enfants les plus démunis. Pour lui l'hygiène de santé publique passe également par l'assainissement des logements insalubres ainsi que par une hygiène rigoureuse des marchandises alimentaires qu'il va réglementer.

La prévention est un principe sur lequel Il ne peut déroger. Médecin municipal de la Ville de Nancy en 1922, responsable de la Défense passive de Nancy en 1939 il est chargé d'organiser les hôpitaux secondaires ainsi que les secours aux blessés en s'appuyant sur le corps des sapeurs pompiers et les services de la Croix Rouge.

A l'arrivée de l'armée d'occupation allemande en 1940, il intègre la Ministère de la santé et occupe le poste d'inspecteur de la santé de Meurthe et Moselle, puis pour des raisons de sécurité, il souhaite être nommé en zone libre, cela sera à Lyon au poste d'inspecteur de la santé du Rhône.

Jean Bénech entre au Réseau de Résistance Marco Polo en 1942, il sera arrêté à son bureau par la gestapo le 20 décembre 1943, interné à la prison Montluc –réquisitionnée par les allemands- transféré au camp de transit de Royallieu Compiègne, il sera déporté en mars 1944 au camp de Mauthausen en Autriche où il est affecté au Revier comme médecin des détenus. En dehors de la pénibilité et des horreurs bien connues de la vie des déportés, il souffre moralement d'une manière tout à fait particulière en tant que médecin-hygiéniste de l'état sanitaire du camp et de son incapacité à en améliorer la situation, quoique ayant essayé au maximum et quelques fois y accomplir son rôle de médecin.

Au retour de déportation, le parcours au service de la population se poursuivra, après une nomination transitoire comme inspecteur divisionnaire de la région Poitou-Charentes, il sera détaché, en décembre 1945 comme médecin de la Protection maternelle et infantile à l'assistance publique de Paris avant d'être nommé inspecteur divisionnaire pour la région Lorraine en 1948, poste qu'il ne quittera qu'à sa retraite à l'âge de 65 ans en 1962, la législation prenant en compte ses années de Résistance et de déportation.

La guerre 1914-1918 et la formation hospitalière du Docteur Bénéch (1928- 1935)



Docteur Jean Bénéch, reçu à l'externat de Nancy, puis major de l'internat, promotion 1912



Promotion 1932, internat.



Journées prophylactiques de Strasbourg, 1933
XIXème congrès annuel d'hygiène, à Paris, institut pasteur 25, 26 et 27 octobre 1932

« Sur proposition du Docteur Bénéch, le syndicat des médecins hygiénistes a voté à l'unanimité le vœu de créer une école des hautes études d'hygiène, avec pour but de former les fonctionnaires sanitaires et de créer un centre de recherche et de perfectionnement pour les médecins hygiénistes ».

Extrait de l'allocution du Docteur Bénéch :

Puis petit à petit, par de multiples efforts, s'installa le casier sanitaire, prudemment commencé avant guerre et qui seulement se constitua vraiment dans la suite.

C'est grâce à ce casier sanitaire que peut s'établir la carte sanitaire de la commune, que grâce aux indications portées au sujet de chaque immeuble, de chaque rue, de chaque quartier, qu'on a pu établir le bilan des différentes maladies contagieuses et surtout entamer d'une façon rationnelle la lutte contre la tuberculose, en faisant parallèlement la lutte au taudis.

Cela, on le devra encore à ce travail continu des médecins hygiénistes urbains.



Médaille d'honneur de l'Hygiène, délivrée en 1920 par le Ministère du travail de l'hygiène de l'assistance et de la prévention sociale

CORPS : SERVICE DE SANTE		MODELE N° 53
ETAT DES SERVICES		RECLUTÉ
de M. le Médecin aide Major de 1 ^{re} classe BENECH		du 20 mars 1906 sur l'administration des corps de troupe.
N O M (BENECH		
Prénoms : Jean		
Né le 28 Mai 1898, à Tarbes, canton du dit, dép ^t des Hautes-Pyrénées		
Fils de Lucien et de dame MARFON Geneviève		
Domiciliés à MAXVILLE, canton de Nancy-Nord, département de Meurthe-et-Moselle.		
SIGNALEMENT		
Cheveux et sourcils noirs, yeux noirs, front		
menton ; taille de 1 mètre 65		
Marques particulières		
Arrivé au corps le : , comme		
DESIGNATION	GRADES	D A T E S
des différents corps, positions diverses, écoles, missions, etc., où l'officier a servi.	successivement obtenus.	correspondant à chacune des inscriptions des colonnes 1 & 2
Jeune soldat appelé service armé de la classe 1908 de la subdivision de Toul - N° 141 dans le canton de Nancy-Nord, 5 ^e partie de la liste du recrutement cantonal N° 1289 au registre matricule du recrut. Ajourné pour faiblesse. Exempté en 1910 pour faiblesse générale. Engagé volontaire et reconnu bon pour le service armé par le conseil de révision des Vosges le .		12 Octobre 1914
affecté à la R.F.S. de la 4 ^e armée au Bourget par D M 30813/7 du 26-8-1915	4 ^e	26 Août 1915
du Général Combt 20 ^e RCM parti le :	4 ^e	4 Octobre 1915
25 ^e Rég ^t Inf ^{rie} armée d'Orient	4 ^e	1 Mai 1916
	4 ^e	1 Octobre 1916

Engagement volontaire dans l'armée du Docteur Bénéch lors de la Première Guerre Mondiale, comme médecin aide major, affecté au service de santé dans l'armée d'Orient.

Jean Bénech, un parcours professionnel au service de l'hygiène publique et de la protection sociale



1920

Jean Bénech assure en tant que chef de clinique les conférences cliniques médicales et de pathologie. Il est nommé responsable du service médical de la colonie scolaire de vacances

1922

Jean Bénech devient adjoint au médecin municipal

1923

Jean Bénech devient médecin-chef du dispensaire de la salubrité publique, chargé de la création et de l'organisation de l'Inspection médicale des écoles

1924

Il est promu Assistant des hôpitaux et nommé assistant de consultation

1925

Jean Bénech devient médecin principal titulaire à Nancy. Chef de service des bureaux municipaux d'hygiène (organisme spécial distinct des bureaux de la mairie), il est chargé :

- du service sanitaire des écoles communales de la ville de Nancy ;
- de la surveillance de la prostitution conjointement à l'examen médical des prostituées

1928

Jean Bénech devient adjoint au directeur du service municipal et d'hygiène de la ville de Nancy

1938

Jean Bénech est maintenu en fonction au poste de directeur de bureau d'hygiène de ville de plus de 100.000 habitants par le Ministère de la Santé

1945

Jean Bénech devient responsable de la mise en place du système de protection maternelle et infantile créé par l'ordonnance du 2 novembre 1945 par le Ministre de la Santé : M. Billoux

1948

Jean Bénech devient inspecteur divisionnaire de la santé à Nancy



En résumé, les multiples activités (qui n'ont pu être récompensées que dans le cadre municipal) du Docteur J. BENECH ont eu les plus heureux effets. Ajoutant que M. le Docteur Jean BENECH s'est donné, en outre, à l'organisation de la Défense passive même en dehors de la partie sanitaire et cela sans aucune rémunération supplémentaire, dans simplement un but de dévouement à la Ville de Nancy, dévouement sur lequel j'attire votre attention.

M. le Docteur Jean BENECH collabore, en outre, d'une façon intense et effectue la préparation du Diplôme supérieur d'Hygiène de la Faculté de Médecine de Nancy ainsi qu'à la préparation du certificat d'inspection médicale des écoles et du contrôle de l'éducation physique, ajoutons aussi la préparation des infirmières spéciales à des différentes sociétés de Croix-Rouge.

En résumé, je demande le maintien dans ses fonctions, en raison des services rendus et à venir, du Docteur Jean BENECH.

LE MAIRE,

Hygiène sociale et médecine préventive

La protection maternelle et infantile

Le Docteur Bénech, directeur du service municipal de Médecine et d'hygiène et l'exemple des colonies scolaires de la ville de Nancy et des écoles de Plein Air



La Colonie scolaire s'adresse à tous les enfants et fonctionne pendant les deux mois de grandes vacances. Les enfants y sont occupés par des jeux libres et par des exercices sportifs appropriés à leur âge et contrôlés par les médecins de la colonie ; ils reçoivent une alimentation aussi variée qu'abondante.

L'École de plein air fonctionne de la rentrée des vacances de Pâques aux grandes vacances. Les enfants destinés à l'école de plein air sont choisis par les médecins inspecteurs des Ecoles, après entente des parents, parmi les plus chétifs, souvent sous alimentés et socialement intéressants.

Le Docteur Bénech dresse les constatations suivantes qui démontent l'intérêt d'instaurer des colonies scolaires de vacances, avec une surveillance médicale très sévère (visite médicale tous les jours) :

« Sur 450 enfants ayants suivi les jeux sportifs assurés par des professeurs spécialisés, on observe une augmentation du poids (repas très nutritifs et goûter donnés ainsi que des fortifiants pour les plus maigres), du périmètre de la cage thoracique et surtout aspect des enfants changés (teint rose, ont repris des joues et mine éveillée) ».



Le Docteur Bénech créé en 1923 au sein du service d'hygiène de la ville, un service d'Inspection Médicale des écoles, avec des médecins inspecteurs des écoles ayants pour missions de :

- Lutter contre les maladies contagieuses ou parasitaires;
- Mettre en pratique la vaccination jennérienne et antidiphthérique:
 - en instaurant un carnet de santé pour chaque enfant (soit 13 000 enfants pour la cité nancéenne).
 - par la mise en avant du rôle préventif de l'éducation physique et la prévention du surmenage scolaire en 1929 (rôle pathogène de la fatigue intellectuelle, nécessité de transformer les programmes éducatifs...)

La protection des denrées alimentaires (octobre 1931)

Extrait des principaux articles issus d'un arrêté municipal qu'a fait prendre le Docteur Bénech pour protéger les denrées alimentaires exposées à la vente contre toutes les souillures et contaminations venues de l'extérieur :

« Il est interdit d'exposer à l'air libre, tant sur les voies
« et dans les lieux publics qu'aux devantures ouvertes, les
« denrées alimentaires à consommer sans cuisson ou déjà
« cuites, telles que charcuterie, viandes froides, légumes,
« pain, confiserie, pâtisserie, épicerie, beurre, fromage, etc.,
« et spécialement les fruits susceptibles d'être consommés
« sans être pelés, à moins que d'être contenus dans
« des récipients vitrés ou enveloppés dans des papiers
« permettant une occlusion parfaite. D'aucune façon, les
« étalages ne pourront être placés à une hauteur inférieure
« à 0 m 70 au-dessus du sol. »

« Les étalages des viandes de boucherie, charcuterie,
« poissons, gibiers préparés, ne pourront être effectués
« qu'à l'intérieur des magasins et en retrait de 0 m 50, à
« moins que ces magasins ne soient fermés sur la rue par
« un vitrage, ou que ces denrées ne soient protégées sous

« vitrine fermée sur trois faces, l'ouverture étant dirigée
« vers l'intérieur du magasin. »

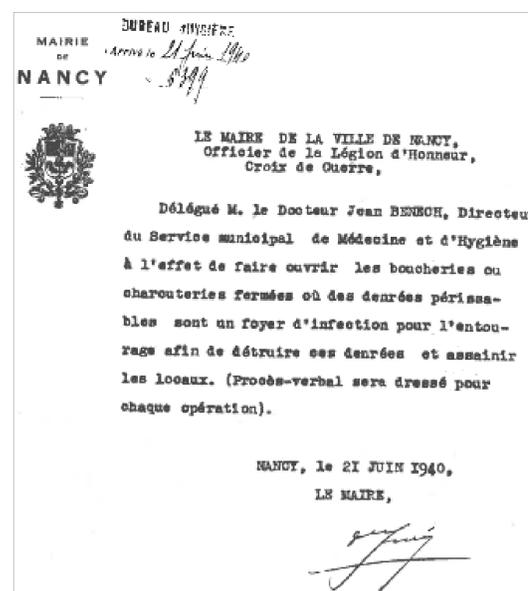
« Les gâteaux, bretzels, sandwiches, etc., ne pourront,
« dans les débits de boissons, maisons de thé, etc., être
« laissés à la disposition des consommateurs et clients
« qu'à la condition d'être enveloppés dans des sachets en
« papier ou placés sous des récipients en verre. »

Protection des denrées alimentaires exposées à la vente en extérieur :



À Nancy, Jean Bénech a fait prendre un arrêté municipal en vertu des lois du 5 avril 1884 et 15 février 1902 : interdiction d'exposer à l'air libre des denrées alimentaires à consommer sans cuisson ou déjà cuites, les étalages ne pourront en être placés à moins de 0 m 70 du sol et à moins de 0 m 50 pour les étalages de boucherie, charcuterie, poissons ou gibiers préparés.

Cet arrêté fut parfaitement respecté, toutes les devantures ont été pourvues de vitrines pour la protection alimentaire.



Le Docteur Bénech fut responsable de l'assainissement des locaux et de la destruction des denrées périssables des boucheries ou charcuteries fermées (création de foyers infectieux par les denrées en décomposition).

La lutte contre les maladies vénériennes



Table d'examen gynécologique, 1935

La mission confiée au Dr BENECH était de créer un véritable service de consultations hospitalières, de façon que la contrainte policière soit réduite à son minimum et que les femmes s'y rendent librement. Un dossier par femme était constitué et comportait une enquête sociale : milieu familial, profession exercée, âge de début de la prostitution.

Ce service a permis de réduire dans de fortes proportions la diffusion des maladies vénériennes à Nancy et dans les environs de la ville.



Des prostituées allant au dispensaire antivénérien de la place St Epvre.

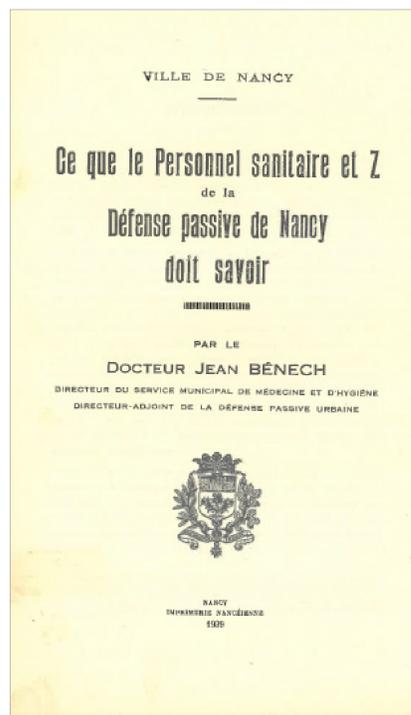
Organisation de la défense passive (1931-1940)



Nancy

La ville de Nancy est divisée en quatre secteurs (nord -1, couleur vert ; sud -3 couleur bleu ; ouest-4 marron ; est-2 rouge).

Les plaques indicatrices des rues portent la couleur du secteur auquel ces rues appartiennent.



Manuel écrit par le Docteur bénech en 1939, à destination du personnel sanitaire, dans le but de lui faire connaître les principales règles pour donner les premiers secours (avant d'être transportés en milieu hospitalier), de parer à des accidents dramatiques comme les hémorragies ou encore comment agir face à un gaz de combat.

Extrait du manuel :

« Le traitement des gazés est lié à l'identification préalable du poison. Nous insistons sur les traitements d'urgence à partir des syndromes que l'on observe pour parer aux lenteurs et aux erreurs de la détection. Les premiers soins sont donnés sur place lors du ramassage des accidentés. Les abris sanitaires permettent de dispenser les soins et toute première urgence et les soins prophylactiques. Les formations hospitalières donnent les soins curatifs. »

Les chefs de secteurs et de sous secteurs sont chargés :

- de signaler au chef de la défense passive tous les incidents qui peuvent se produire dans les secteurs dont il a la surveillance,
- de collaborer aux secours de diverses natures et aux premiers incidents qui peuvent se produire.
- d'alerter les postes de secours auxiliaires ou abris sanitaires de toutes les interventions

Le personnel des postes de secours sera souvent appelé pour assurer le transfert dans les abris sanitaires des blessés ou des gazés.

Le directeur adjoint de la défense passive urbaine est chargé :

- Du service sanitaire de la défense passive urbaine et de l'organisation des secours et des services hospitaliers ;
- De la détection des gaz de combat
- De la désinfection des zones gazées ;
- De la protection et de la récupération des denrées alimentaires
- De l'instruction du personnel Z ;
- De la conservation des masques stockés et de l'entraînement au port du masque

L'inspecteur départemental d'hygiène ou Directeur du bureau d'Hygiène est le pilier de l'organisation sanitaire de la défense passive ; il organise les abris les postes de secours et la préparation des évacuations (actions locales) et prépare l'hygiène des villages destinés à recevoir les évacués (actions à distance).

Organisation de la protection civile dès 1932



Le colonel Thouvenin, attaché au service des pompiers, session de formation des secouristes en temps de guerre



Extrait du Manuel de défense passive : « Ce qu'il faut savoir, c'est la composition du masque. Il y a deux parties, le masque et la cartouche qui filtre les différents gaz de l'atmosphère pour tous les gaz connus sauf l'oxyde de carbone.

1) Le masque [la partie haute] :

- le casque qui, avec toutes les banderoles sert à fixer le masque sur la tête;
- le masque est fait en toile caoutchoutée
- le dispositif antibuée, situé à l'intérieur qui permet à l'air frais aspiré de venir rafraîchir l'intérieur des viseurs

2) La cartouche [le filtre] :

On peut avoir toute confiance en son action, composée en 2 parties différentes pour arrêter divers types de toxiques. Les gaz sont arrêtés par du charbon activé sur lequel les gaz se fixent par absorption ».

Démonstrations et exercices de soins aux blessés avec les secouristes et les infirmières Z



Le personnel Z a la charge de donner leurs soins à des victimes des agressions d'origine aérienne ou terrestre par obus ou bombes explosives, incendiaires ou à gaz.



Démonstration par le Docteur Bénech d'un appareil pour la ré-oxygénation



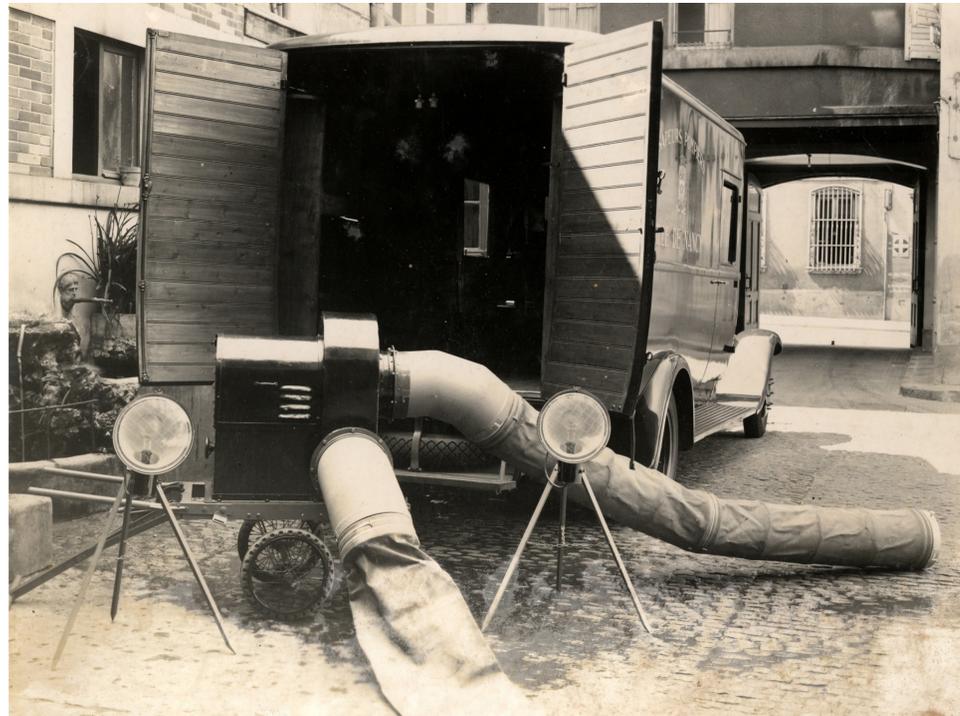
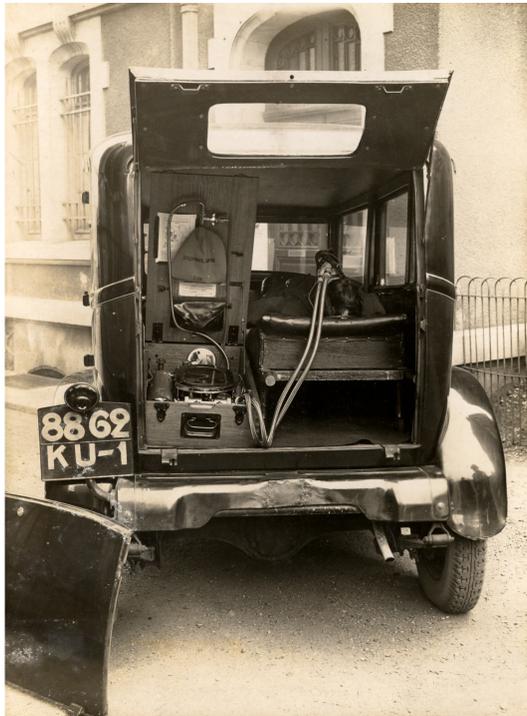
Exercice d'utilisation du masque à gaz dans un lycée nancéen



Exercice d'intervention après un gazage

Organisation d'un abri, juin 1932

Le but est de protéger les populations civiles devant le danger d'une guerre aéro-chimique. L'abri était composé d'une salle de douche pour gazés, d'appareils divers à respiration artificielle, du renouvellement de l'air de l'abri par obus d'oxygène, et d'un ventilateur prenant l'air à 20m de haut sur les toits de la Mairie.



Le Docteur Bénech et le capitaine des pompiers Thouvenin, devant un véhicule du corps des sapeurs pompiers de Nancy.

Les voitures de pompiers et certaines ambulances étaient munies d'appareil de respiration artificielle, soit du type «Chéron», soit du type «Cot», d'inhalateurs d'oxygène et de tout le matériel nécessaire à titre de secours complémentaire, ainsi que des différents masques avec cartouches protectrices s'appliquant aux sinistres.

L'incarcération du Docteur Jean Bénech à Montluc



Couloir de la prison Montluc

Après la déclaration de guerre le 3 septembre 1939, le Docteur Bénech a présenté son dossier de candidature sur titre au Ministère de la santé, ce qui lui a permis d'être nommé Inspecteur départemental de Meurthe et Moselle, en zone occupée.

En mai 1942, il demande à être nommé en Zone libre et devient inspecteur départemental du Rhône. Il devient membre actif du réseau « Marco Polo » en tant qu'agent de renseignement.

A la suite d'une souricière mise en place par la Gestapo à l'Institut des Sourds-muets et aveugles de Villeurbanne, la liste des membres du réseau Marco Polo cachée dans une boîte à biscuit a été découverte. Le Docteur Bénech est alors arrêté à son bureau le 20 décembre 1943. Incarcéré à la prison Montluc, puis transféré au camp de Compiègne-Royallieu le 21 février, il est déporté au camp de Mathausen en Autriche le 22 mars 1944.

NOM : BENECH
 PRÉNOMS :
 Arrêté le : 20-12-43 à Lyon.
 MOTIF : activité anti-allemande
 Montluc 28/12
 DOSSIER N° : 1300

Fiche d'émargement de la prison Montluc, dossier 1300, avec la mention de l'arrestation de Jean Bénech le 20 décembre à Lyon.

Département de :
 PICHÉ DE RENSEIGNEMENTS
 NOM BENECH
 Prénoms :
 Profession : Docteur
 Nationalité : Française
 Situation de famille :
 Nombre de personnes à charge :
 Situation financière :
 Services militaires :
 Arrêté le 20-12-43 à Lyon
 Motif de l'arrestation : activité anti-allemande
 Lieu de détention : Montluc
 Autorité française intervenue :
 A la date du 20-12-43
 Résultats de l'intervention : négatif
 Renseignements et observations complémentaires :
 Fiche à transmettre à la Direction Générale de la Police Nationale (Palais) Service Central des relations franco-allemandes en zone libre à Vichy.

Le préfet régional avait fait la demande dès le 23 décembre 1943 « de l'élargissement du Dr BENECH en raison de ses responsabilités vis-à-vis de la population dans le cadre de ses fonctions ». La fiche de renseignements, en réponse à cette demande a été transmise le 29/12/1943, indique comme motif de l'arrestation « activité anti allemande, lieu de détention : Montluc, intervention négative ».



Jean Bénech est inscrit sur le livre d'écrou de Compiègne, « numéros 24001 à 32000, de janvier à la 1ère quinzaine d'avril », comme entrant le 28 janvier 1944, matricule 28130, affecté au bâtiment A8.

LE SOUS-PREFET DE COMPIEGNE
 28 Mars 1944.
 LE SOUS-PREFET DE COMPIEGNE
 à Monsieur le Préfet de l'OISE,
 CABINET.
 Objet: Situation du Camp de Royallieu.
 J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'un transfert de prisonniers civils du Stalag 122 a eu lieu le 28 Mars.
 1.300 internés ont quitté le Camp de Royallieu pour la Gare de Compiègne, où ils ont pris place dans 22 wagons.
 Le convoi est parti vers 11 heures vraisemblablement à destination de l'Allemagne.
 LE SOUS-PREFET,
 Raynaud

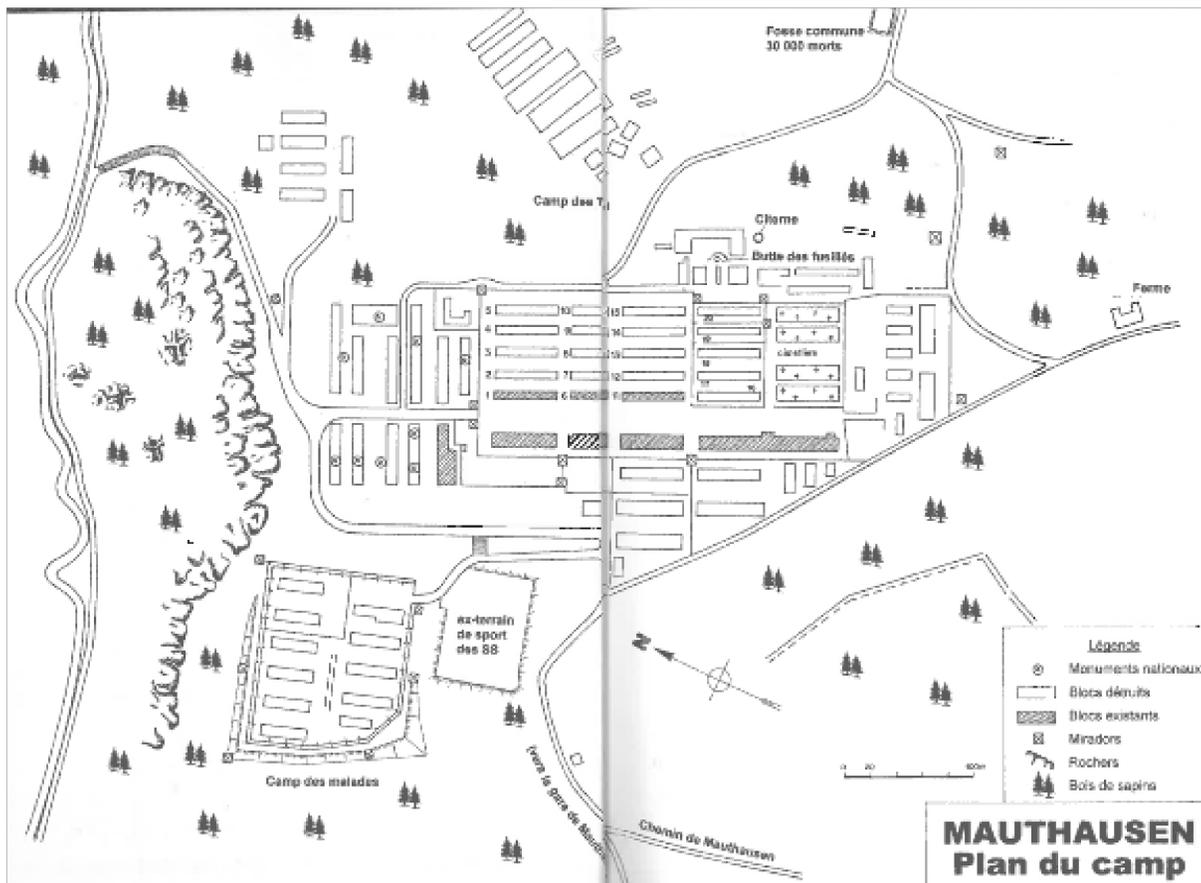
Un courrier du 28 mars 1944 mentionne le convoi dont le Dr BENCH a fait parti.

Jean Bénech incarcéré au Fort de Montluc, croqué par un codétenu le 29 janvier 1944



La déportation au camp de Mauthausen

Jean Bénech, après un transfert de courte durée au camp de Melk, fut ramené au camp central jusqu'à la Libération. Il fut donc affecté comme médecin au Revier (infirmerie) de Mathausen : vaste enceinte de barbelés située en contrebas d'une muraille de granit, à l'extérieur du camp des détenus.



Présentation du Camp de Mauthausen

Camp fondé à Mauthausen en 1938, quelques semaines après l'Anschluss, (annexion de l'Autriche par l'Allemagne). Unique Camp de niveau III, classé NN (Nacht und nebel- Nuit et brouillard) ; y étaient transférés les « raflés », les Résistants, les Juifs, les criminels de droit commun, considérés comme « non récupérables » par les nazis. Ils étaient destinés à disparaître dans le « brouillard », les familles et amis ne devaient plus rien en savoir. Sur 200 000 hommes et femmes déportés à Mauthausen, de vingt-cinq nationalités différentes, 100 000 n'ont pas survécu. On a décompté 50 Kommandos de travail dit annexes ou satellites. A partir de 1942 le travail au profit de l'économie de guerre allemande est harassant, la nourriture insuffisante, l'hygiène inexistante et les exactions de toutes sortes seront le lot quotidien des détenus qui mourront plus ou moins rapidement selon leur résistance personnelle, le travail auquel ils seront confrontés et ...leur chance.

Extrait des registres allemands, transmis par la Croix-Rouge internationale (Suisse), carte personnelle de prisonnier de Jean Bénech : du 1er au 27 avril : période de quarantaine au camp / du 27 avril au 29 mai : détenu au camp de Melk dans le cadre de l'opération Quarz-nom de code. Le 26 mai 1944, retour au « grand camp » de Mathausen affecté au Révier en tant que médecin des détenus H.ARTZ

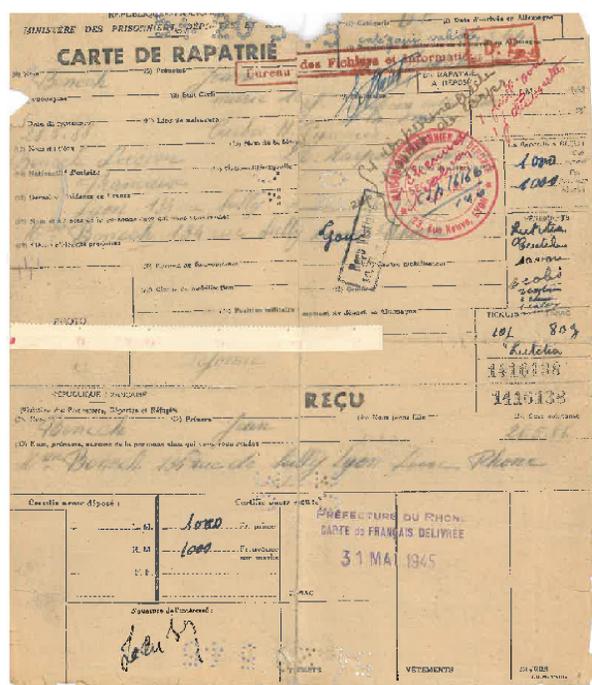
KL:		Häftlings-Personal-Karte		Mittel-Nr.: 59.555	
Fam.-Name: Bénech	Überstellt	Personen-Beschreibung:			
Vorname: Jean	an KL:	Größe: 167	cm		
Geb. am: 28.5.88 (Paris)	an KL:	Gestalt: mittel			
Stand: verh Kinder: 1	an KL:	Gesicht: oval			
Wohnort: Lyon		Augen: braun			
Strasse: rue Sully 134 (Rhône)	an KL:	Nase: spitz			
Religion: kk Staatsang: Frankf		Mund: norm			
Wohnort d. Angehörigen: Frankf	an KL:	Ohren: norm			
Alzonne geb Gossard	an KL:	Zähne: 3 fehlen			
u.o.	an KL:	Haut: blond, grau			
Eingewiesen am: 25.5.44	an KL:	Sprache: franz, deutsch			
durch: Sipo Paris	an KL:	Bes. Kennzeichen:			
in KL: Mauthausen		-narbe a.d.l.Hand			
Grund: Frank Schutz	Entlassung:	Charakt.-Eigenschaften:			
Vordirektor:	durch KL:				
Erlerner Beruf: Arzt	zuletzt ausg. Beruf:	Arbeitsbuch Nr.:			
Ausgebildet in der Zeit	(Ausbildungslehrgang)	Berufsgruppe:			
als	im KL				
Eingesetzt					
1. vom 1.4.44 bis 27.4.44 als		bei Revier			
2. vom 27.4.44 bis 29.5.44 als		bei Revier			
3. vom 28.5.44 bis		bei Revier			
4. "					
5. "					
6. "					
7. "					
8. "					
9. "					
10. "					
11. "					
12. "					
13. "					
14. "					
15. "					
16. "					
17. "					
18. "					
19. "					
20. "					

Le retour et l'après-guerre



Jean Bénech est passé par les formalités d'usage, il est répertorié dans le registre des arrivées à l'Hôtel Lutétia, n°30302, ligne 556.

Une carte de rapatrié délivrée par le ministère des Prisonniers et Déportés est remise au dr BENECH ainsi qu'un reçu précisant que lui a été remis la somme de 1000 f, un colis comprenant pull, chaussettes, chemise, caleçon, du savon et quatre-vingt gramme de tabac, ainsi que des tickets d'alimentation pour 10 jours le 20 mai 1945.



« Le 21 avril se répand la rumeur que la Croix-rouge vient rapatrier les français ! Le 22 avril 1945 nous voyons apparaître les camions de la Croix-Rouge. » L'hôtel Lutétia, palace de la rive gauche, réquisitionné d'avril à août 1945, sur l'ordre du général De Gaulle, pour y accueillir les déportés, est le passage obligé pour ceux qui reviennent des camps. Les familles y viennent guetter avec angoisse, le retour de ceux qui rentrent, attendre ceux qui ne rentreront pas.

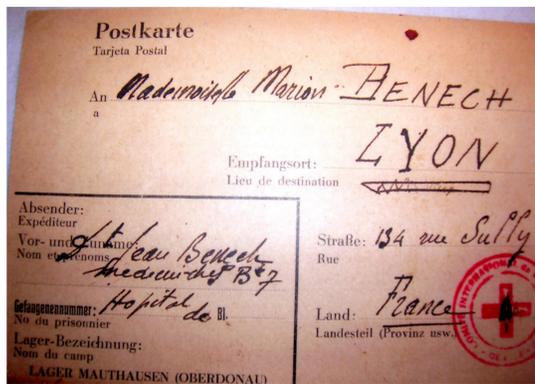


Carte postale, d'une famille reconnaissante d'un déporté soigné par le Docteur Jean Bénech



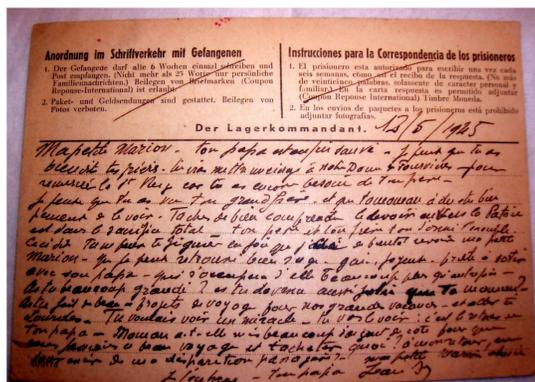
Jean Bénech était prévu au poste de Directeur régional de la santé de Lyon, mais le poste étant déjà pourvu, à son retour il fut nommé Inspecteur régional adjoint à Poitiers en attendant la publication du décret du 25 novembre 1945 de la création du service de la protection maternelle et infantile (P.M.I.).

Il rejoint en tant que détaché du Ministère de la Santé ce poste, il participe activement à la création de ce service.



Carte envoyée à la Libération du camp de Mauthausen, le 12 mai 1945, adressé à sa fille Marion Bénech par l'intermédiaire de la Croix-Rouge.

« Ma petite Marion, ton papa est enfin sauvé. Je pense que tu as bien fait tes prières. Tu iras mettre un cierge à Notre Dame de Fourvière pour remercier la sainte vierge car tu as encore besoin de ton père. Je pense que tu as vu ton grand frère et que ta maman a du être bien contente de le voir. Tâche de bien comprendre le devoir envers la Patrie (qui) est dans le sacrifice total. Ton père et ton frère t'ont donné l'exemple. Ceci dit, tu ne peux te figurer la joie que j'ai de bientôt te revoir, ma petite Marion, que je peux retrouver bien sage, gaie, joyeuse, prête à sortir avec son papa qui s'occupera d'elle beaucoup plus qu'autrefois.



As-tu beaucoup grandi ? Es-tu devenue aussi jolie que ta Maman ? As-tu fais de beaux projets de voyage pour nos grandes vacances et aller à Lourdes. Tu voulais voir un miracle – tu vas le voir : c'est le retour de ton papa. Maman a-t-elle mis beaucoup d'argent de côté pour que nous puissions faire un beau voyage et t'acheter quoi ? A mon retour en souvenir de ma disparition passagère ? Ma petite Marion chérie je t'embrasse.

Ton papa, Jean BENECH ».

LE REVIER (INFIRMERIE) à la Libération du camp d'extermination de Mauthausen

Bulletin de l'Amicale de Mauthausen, N° 37, P3, juillet 1954. Par le Docteur Jean BENECH

La vie au Revier était une vie d'isolement où les nouvelles arrivaient mal, complètement déformées, malgré la solidarité qui existait entre nous.

Déjà nous avons reçu de la baraque 7 (Isolier-Block) dont les détenus n'avaient pas le droit de communiquer avec les autres blocks, les malheureux Israélites expédiés d'Auschwitz, vers février 1945. Ils arrivèrent ou morts ou en partie gelés, dans les wagons à claire-voie après peut-être dix jours de voyage, par un froid de moins 20°, sans nourriture ni couverture. Ce fut affreux. Ils moururent en grand nombre dans la suite. Ils furent entassés, les uns sur les autres, pêle-mêle. Nous les secourûmes comme nous pûmes.

Puis (je ne saurais préciser les dates), les événements s'accéléraient ; le repli du commando de Mauthausen-Melk, dont nous recevions les éclopés, de même que nous avions reçu les blessés d'une gare importante, bombardée, Amstetten, où nos camarades travaillaient à refaire les voies. Les événements s'accéléraient : ainsi arrivèrent à Mauthausen, évacuées de Ravensbruck, environ huit cents femmes de la Résistance. Elles furent d'abord placées dans les blocks 16, 17, 18, ensuite cantonnées près des célèbres carrières où tant des nôtres moururent.

Je ne pus aller les voir. Je pouvais travailler à soigner les malades, mais je me sentais incapable de remonter les cent quatre-vingt-six marches séparant la carrière de l'infirmerie.

Inutile de marquer la nervosité des affamés dont les rations diminuaient. L'anarchie de la faim grandissait et les morts se faisaient plus nombreux tous les jours.

C'était aussi le moment, suivant les bruits qui couraient, où HIMMLER avait envoyé un ordre prescrivant qu'aucun détenu ne devait tomber vivant dans les mains ennemies. Effectivement, sous prétexte de l'installation d'une « infirmerie modèle » au grand camp, partirent les blessés et malades graves. Nous avons su plus tard ce qu'il en advint. Ils furent simplement exécutés.

Entre temps, à peu près vers le 20 avril, peut-être le 22, les médecins français furent avisés sur un mot d'ordre semi-clandestin de se réunir à la baraque 6. A mon grand étonnement, au milieu de tout ce désarroi, il fut annoncé que les médecins français, par les soins de la Croix-Rouge Internationale, allaient être emmenés en Suisse.

A la réunion, je ne laissai, après information, personne prendre la parole, et je dis simplement : « Je suis le plus vieux, de plus je suis toujours inspecteur de la Santé, représentant le ministre de la Santé ; je resterai pour assurer les soins des malades du Revier, votre devoir est de gagner la Suisse. »

Les cuisines étaient défailtantes ; plus rien et toujours la garde armée dans les miradors - les dures disciplines se relâchèrent - et, ce qui était grave, les morts s'accumulaient près des baraques, puis quelques corvées les entassèrent en un tas épouvantable, peut-être cinq cents, peut-être mille dans le milieu du Revier, à sécher sous le chaud soleil des hauteurs de Mauthausen d'où nous voyions l'éclatement des obus entre Linz et Mauthausen.

Il n'y avait presque plus d'eau, les tinettes mobiles n'étaient plus vidées. Les cabinets, c'est à dire les longues planches sur une fosse, ne recevaient plus d'eau. Une amenée d'eau venue de je ne sais où avait entraîné les immondices, on barbotait les pieds nus dans les saletés de toutes sortes. Nous avons vu arriver les fugitifs nazis de Vienne – une belle débâcle. Depuis quelque temps, les « nazis » avaient fait distribuer des colis de la Croix-Rouge, cachés et dissimulés depuis longtemps, alors que les déportés mouraient de faim. Les faits nouveaux s'entrecroisaient, l'atmosphère du camp était lourde – le temps magnifique mais l'anxiété était croissante – les vivres (si toutefois on pouvait appeler cela des vivres) manquaient et l'eau devenait de plus en plus rare.

Le 5 mai, la belle aventure débuta pour avoir sa réalisation totale le 7 mai 1945.

Et tout à coup, nous vîmes sur la route qui contournait le Revier pour monter au grand camp, une voiture blanche – du même aspect que celle du camarade suisse qui était venue chercher les femmes de Ravensbruck et les rame-

ner en Suisse.

Cette voiture montait lentement, à l'avant était accroché un immense drapeau blanc et derrière suivaient deux voitures-chenilles américaines avec mitrailleuses, canons et tout le personnel servant.

Les morts sortis des baraques, s'entassaient les uns sur les autres. Ils séchaient au soleil. Un peu de peau sur beaucoup d'os.

Il n'était plus possible de maintenir le moindre semblant de propreté. La joie de la libération ne permettait même plus de protection des malades.

C'était magnifique et affreux !!!

Le 7 mai constitue la vraie libération du camp, les troupes américaines vinrent en nombre s'installer au grand camp.

J'ai vu beaucoup de choses dans ma vie. J'ai été un des spécialistes de la lutte anti-vénérienne et de tout ce qui gravite autour de celle-ci, mais je ne croyais pas que j'aurais vu une pareille histoire.

Un jour, amené de piquet au grand camp, j'étais resté deux heures « au garde-à-vous » immobile et j'avais vu la « Puff mutter » promener ses volontaires hitlériennes. J'ai compris dans la suite, après la victoire, ce qu'était l'histoire des femmes, animaux de reproduction allemande de Berchtesgaden.

Si dans les premiers jours, le ravitaillement n'avait pas été suivi, il n'en fut pas de même dans la suite ! Les Américains nous apportaient maintenant les soupes grasses de margarine chargée en viande de conserve. J'avais peur de cette alimentation en surcharge. J'essayais de réduire les quantités, de supprimer la moitié des marmites. 842

Il fallait empêcher de manger trop et trop vite. La vie continuait mais les morts aussi continuaient.

Je reste convaincu que nos amis américains n'avaient pas tout à fait réalisé la situation.

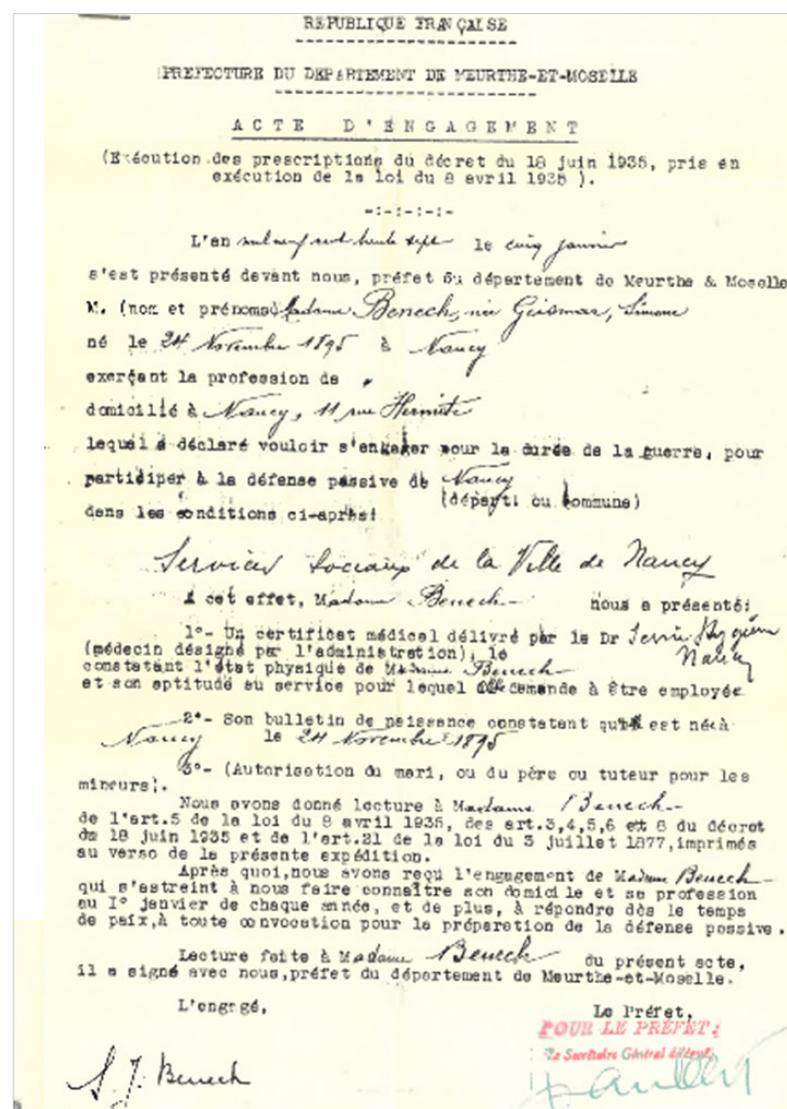
Ils nous donnèrent ce qu'il faut pour tenter de sauver nos camarades mourants (sérum physiologique, sérum glucosé). Nos réussites furent « minables », tous ces moyens arrivaient trop tard.

Docteur Jean BENECH
Matricule 59 555

Simone Jean Bénech



Le 5 janvier 1937 Simone Jean Bénech déclare auprès des services de la préfecture « vouloir s'engager pour la durée de la guerre, pour participer à la défense passive de Nancy en tant qu'infirmière Z, rattachée à la Croix-Rouge, affectée aux postes de secours et à la défense passive ». La décision semble précoce, mais vraisemblablement provoquée par le putsch de Franco en Espagne soutenu par Mussolini, dictateur italien et Hitler, dictateur du III Reich allemand.



IL existe un document en français traduit de l'allemand stipulant que Simone Bénech fut infirmière-chef du service sanitaire de la défense passive de la ville de Nancy du 1er septembre 1939 au 20 juin 1940.

Il s'agit d'une sorte de certificat de travail qui la libère de son service en raison de l'occupation allemande.

Les médailles de Simone Bénech :

Médaille de la défense passive



Médaille d'argent de la ville de Nancy



La Croix-Rouge française et la défense passive

- Le 25 mai 1864, Henry Dunant crée la Société de Secours aux Blessés Militaires (S.S.B.M.) pour venir en aide aux blessés militaires en campagne. Peu de temps après, à son initiative, le 22 août 1864 est signé la Convention de Genève par 16 pays.
- De 1870 à 1871, des organisations publiques et privées sont créées : ces groupements sont appelés « Ambulances » pour assister les victimes civiles et militaires du conflit. Ces ambulances n'étaient pas affiliées à la Croix Rouge, ce qui a posé des problèmes sur les champs de bataille et a rapidement restreint leurs interventions à Paris et aux arrières. En 1872, la guerre étant terminée, ces ambulances sont dissoutes ou ont rejoint la société de S.S.B.M.
- En 1876, création de cours publics et gratuits pour dames infirmières.
- Créé en 1895, l'hôpital Henry Dunant est le plus ancien des hôpitaux de la Croix-Rouge française. Il fonctionnait alors comme un « hôpital école ».
- En 1916, le statut d'infirmière de guerre plus communément appelé « auxiliaire » est créé.
- En 1922, la Croix-Rouge française de la Jeunesse est fondée dans le but d'enseigner aux enfants l'entraide et l'hygiène.
- En 1922, les diplômes d'État d'infirmière et de visiteuse d'hygiène sociale sont créés.
- Le ministère de l'Intérieur crée le 1er août 1923 la Défense Passive (D.P.), un service national de protection des populations civiles en période de guerre. La Croix Rouge participe à cette organisation notamment pour les postes de secours et les abris sanitaires en formant et en fournissant du personnel.
- En 1938, le diplôme d'état d'assistante sociale est créé, il remplace le diplôme d'état de visiteuse d'hygiène sociale.
- En présence de l'état de tension internationale qui se manifeste en 1938 et motive l'entrevue de Munich, la CRF alerte ses services. Les équipes d'infirmières sont invitées à se tenir prêtes à répondre aux appels, qu'elles soient affectées à des formations militaires ou à la défense passive.
- En 1941, devant la fréquence des bombardements, la Croix Rouge crée ses propres services de secouristes, puis en octobre 1942, les « équipes de brancardiers-secouristes ». Beaucoup de civils arrêtés sous l'autorité allemande sont internés au camp de Compiègne-Royallieu. L'assistante sociale envoyée par la Croix-Rouge ne peut pénétrer dans le camp. Elle va seulement au bureau allemand et peut déposer des messages qui sont transmis aux internés.
- En 1943 des « équipes d'urgence » composées de brancardiers, de médecins et d'assistantes sociales, d'aides médico-sociaux et de cyclistes ont pour tâches multiples : soigner les blessés, identifier les tués, aider les sinistrés, avertir les familles.

Sources

Originaux des documents archivés par Jean Bénech et conservés par la famille.

NANCY ET PARCOURS PROFESSIONNEL

Archives Municipales de la Ville de Nancy ;
Archives Départementales de Meurthe et Moselle ;
Ministère de la Culture ;
Direction des Archives de France ;
Centre des archives contemporaines, service de recherches à Fontainebleau.

LYON

Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation à Lyon ;
Archives Départementales du Rhône, section Moderne ;
Direction régionale des Services Pénitentiaires de Lyon ;
Commission d'Histoire de la Guerre, Rectorat de l'Université.

ROYALLIEU - COMPIÈGNE

Service départemental de l'Oise ;
Archives départementales de l'Oise.

CAMP DE MAUTHAUSEN

Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives ;
Service historique de la Défense ;
Département interarmées ministériel et interministériel ;
Bureau des archives des victimes des conflits contemporains - Caen ;
Service Historique de la Défense « Bureau Résistance », Vincennes ;
Direction de la Mémoire du Patrimoine et des Archives, sous-direction des archives et des bibliothèques, Paris
Amicale de Mauthausen, Paris ;
Croix-Rouge - Service des recherches, Paris ;
International Tracing Service (ITS) ;
Internationaler Suchdienst ;
Mauthausen Mémorial : Erinnerungstrasse n°1 ;
A-4310 MAUTHAUSEN ;
Archives bibliothèques (Autriche) ;
Ministère Fédéral de l'Intérieur, Département IV-7-A, Vienne.

Site internet: jeanbenech.fr

Lexique

Amicale de Mauthausen

Association Loi de 1901, défendre et pérenniser la mémoire du camp de concentration de Mauthausen— Autriche

Armée d'Orient :

Armée des alliés d'orient, elle combat notamment à Salonique

D.P.

Défense passive, protection des populations en temps de guerre

HARTZ

Brassard des médecins des détenus

Infirmière Z

Infirmière affectée aux postes de secours et à la défense rattachée à la Croix Rouge en période de guerre

Kommando

Annexe au satellite du camp principal

Médecin hygiéniste

Diplôme médical de spécialisation de la santé publique

Médecin inspecteur de la Santé

Médecin fonctionnaire du Ministère de la santé

Réseau Marco Polo

Réseau de renseignements de la Résistance

Projet Quartz

Mot de code pour la construction de tunnels à Melk, camp annexe du camp de Mauthausen

P.M.I.

Protection maternelle et infantile, ordonnance du 2 novembre 1945

Revier

Infirmierie d'un camp de concentration

S.S.B.M.

Société de secours aux blessés militaires